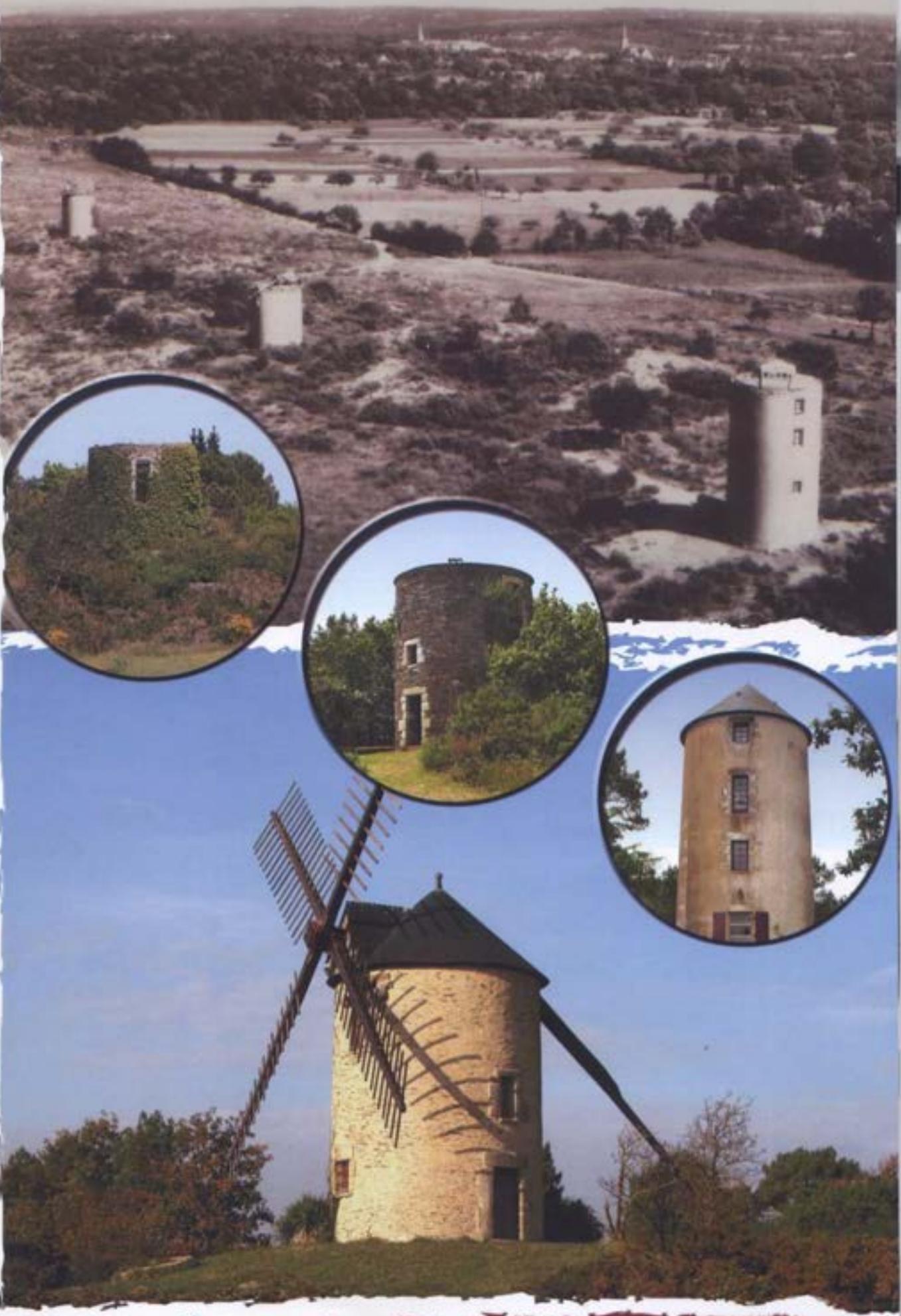



BULLETIN MUNICIPAL • N° 83 • JUIN 2012



SAINT-JACUT-LES-PINS

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	3
Le Conseil en bref	4 - 8
Budget 2012 (Commune - Assainissement - CCAS)	8 - 9
Suventions aux associations	10
Etat-civil	11
Urbanisme	12
Petite enfance (liste des assistantes maternelles)	13
Vie scolaire (Transports scolaires - Cantine municipale)	13 - 14
Service Enfance - Jeunesse	15
Médiathèque & Cybercommune	16
Vie associative	17 - 26
Liste des associations	27
Calendrier des fêtes et manifestations	27
Vie économique (Liste des acteurs économiques - Portrait d'une nouvelle entreprise)	28 - 29
Communiqués	30 - 35
Informations administratives	36 - 38
Les 100 ans de Louise HAYEL	38
Infos pratiques - Permanences	39

Directeur de la publication : Alain Hercouët

Conception - Mise en page - Impression : Imprimerie Numérique Agromarais
Entreprise adaptée - ZI la Gare - 56220 ST-JACUT-LES-PINS

Couverture : recto : La Butte des Cinq Moulins d'hier à aujourd'hui - Verso : Espoir Basket & Football



Chers amis,

Notre bulletin Municipal change de présentation pour cette nouvelle édition. En effet, suite à un appel d'offre, nous en avons confié la mise en page et l'impression à l'entreprise AGROMARAIS, située dans la zone de la Gare à Saint-Jacut-les-Pins.

Nous entrons dans la dernière période du mandat, pendant laquelle se concrétiseront les projets préparés par l'équipe municipale.

Nous consultons actuellement les entreprises pour la réalisation du restaurant scolaire. Les travaux devraient commencer à l'automne pour une durée approximative de dix mois. Nous poursuivons par cette réalisation deux objectifs :

- Améliorer les conditions d'accueil des enfants en particulier avec plus de place, de confort, de sécurité. Faciliter également le travail du personnel.
- Libérer la salle polyvalente pour ses autres usages, notamment pour la vie associative et ses animations.

Nous préparons également la sécurité des entrées de bourg en commençant par la rue Angélique Lesourd. Il s'agira d'aménagements

visuels, simples et relativement peu coûteux. Leur efficacité restera à vérifier et il sera possible de les compléter ensuite. Nous n'avons pas voulu pour l'instant créer de « chicane » ou autre ralentisseur.

Un autre aménagement est à l'étude au carrefour de la Pré, route de Peillac. Comment rendre plus sûr et plus lisible, la circulation dans cette intersection entre la départementale 137, la route communautaire de la Lardrie et les trois routes communales de cette longue courbe ? Un premier projet est proposé, mais il devra être adopté par l'ensemble des collectivités concernées.

Dans un tout autre domaine, afin de pouvoir répondre à une demande croissante, nous allons agrandir le columbarium au cimetière. Ce chantier devrait commencer très prochainement. Il restait 5 places sur les 12 existantes et il en sera créé 14 nouvelles.

Pour financer l'ensemble de ces travaux, et assurer le fonctionnement des services qui se sont étendus, nous avons dû augmenter les taux d'impositions. Cette augmentation représentera environ 10 € par habitant. Elle était devenue nécessaire pour pouvoir continuer à investir, afin que les autres financeurs (conseil général, Etat, communauté de commune, région) investissent aussi chez nous par leurs subventions. « Qui n'avance pas recule ! », C'est bien connu !

Et Saint-Jacut-les-Pins évolue. Les photos de couverture de ce bulletin en sont l'illustration. Il n'y a pas toujours eu autant de pins à Saint-Jacut. Nous avons la chance de vivre dans un cadre agréable. Il nous importe à tous, collectivement et individuellement, de faire en sorte que cette évolution y contribue. Comme les services techniques communaux, par le fleurissement et l'entretien des espaces publics, chacun apporte sa touche à ce paysage.

En cette belle saison, sachons l'apprécier.

Bonne lecture et bonnes vacances à tous !

Le Maire, Alain Hercouët



LE CONSEIL EN BREF...

Restaurant scolaire

Le projet du cabinet BLEHER, maître d'œuvre, fait ressortir une évaluation de travaux (hors matériel et mobilier) de 860 000 €.

Le financement de cette opération est le suivant :

Conseil Général du Morbihan, au titre du TSD (base plafonnée à 300 000 €/an sur les exercices 2012, 2013 et 2014), au taux de 25 % soit 215 000 €.

Etat, au titre de la DETR (base plafonnée à 400 000 € sur l'exercice 2012), au taux de 44 % soit 176 000 €.

CCPR, au titre du fonds de concours (années 2012, 2013, 2014), d'un montant annuel forfaitaire de 44 479,75 € soit 177 919 €.

Etat, au titre de la Réserve Parlementaire du Sénat (année 2012), d'un montant de 10 000 €.

Commune : montant résiduel à charge : 281 081 € HT (+ avance de la TVA récupérée en N + 2).

Par ailleurs, le **Conseil régional de Bretagne** pourrait, sous réserves, attribuer un montant de 30 000 € au titre du Contrat de Pays (via le GIP du pays de Redon et Vilaine).

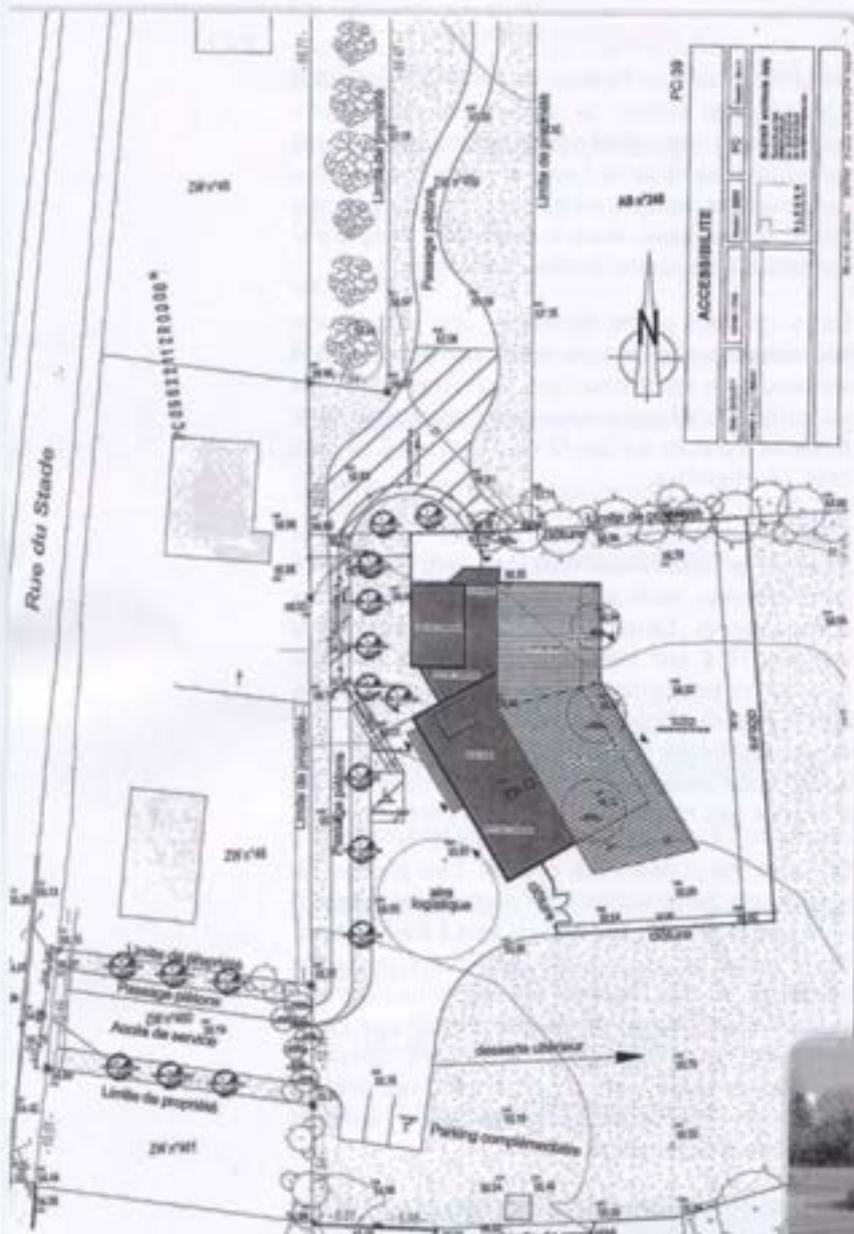
La consultation des entreprises a été lancée et les lots doivent être attribués avant les vacances estivales.

Prestations annexes :

Etude géotechnique : cabinet ARVOR Géotechnique de VANNES : 1 545 € HT.

Coordination SPS : cabinet GUEGAN de LOCOAL-MENDON : 2 135 € HT.

Contrôle Technique : Bureau VERITAS d'AURAY : 4 510 € HT.



Cantine municipale fourniture des repas

Une consultation a été lancée pour la fourniture de repas en liaison chaude. Le cahier des charges stipule que 20 % des denrées doivent provenir de l'agriculture biologique.

La société RESTECO a été retenue pour cette prestation conclue pour deux années scolaires (à compter de la rentrée de septembre 2012).

Comme chaque année, le règlement inhérent à ce service sera remis aux familles à la rentrée scolaire de septembre (via l'école) afin que les parents et les enfants en prennent connaissance et s'engagent à respecter les consignes édictées.

Cimetière communal



Des travaux d'agrandissement du columbarium sont programmés durant l'été 2012. Ils sont réalisés par l'entreprise BOCHER Maçonnerie de ST-JACUT-LES-PINS, retenue après mise en concurrence.

Montant : 10 762,41 € HT.

14 cases supplémentaires seront disponibles, en plus des 12 initialement réalisées.

Eglise

Les travaux de mise aux normes de l'installation électrique ont été entrepris au début de l'année par l'entreprise GERGAUD de REDON (montant : 10 976,93 € HT).

L'éclairage intérieur a également été remplacé. Ces travaux d'électricité ont été financés par l'Etat (25 %) et le Conseil général (25 %). Le montant résiduel à la charge de la Commune s'élève à 5 488,46 € HT. La paroisse prend entièrement à sa charge le remplacement des luminaires.

Par ailleurs, le mouton de la cloche N° 4 et les brides de la cloche N° 1 ont été remplacées au mois de mai par l'entreprise BODET (montant : 3 850 € HT).



Assainissement collectif

Réseau : des travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif ont été réalisés au printemps 2012 dans la rue St-Laurent.

Maîtrise d'œuvre : cabinet BOURGOIS de VANNES (2 630 € HT).

Travaux : entreprise EGC OUEST de QUESTEMBERT (24 542 € HT).

LE CONSEIL EN BREF

Personnel communal

Services Techniques :

Betty LEJEAU a été recrutée en Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi (CAE) pour une durée de six mois, à raison de vingt heures par semaine. Betty LEJEAU est agent de service (cantine et ménage) durant l'ouverture du Centre de Loisirs cet été (du 9 Juillet au 10 Août).



Emplois saisonniers :

Anthony LEVESQUE est affecté aux services techniques durant le mois de juillet.



Antoine NAEL est affecté aux services techniques durant le mois d'août.



Marie THOREL est affectée au camping durant les mois de Juillet et d'Août.



Impôts locaux

Après avoir conservé les mêmes taux durant vingt ans, le Conseil Municipal a voté une hausse de + 5 % lors de la séance du 15/03/12.

Libellé	Taux précédent	Taux 2012
Taxe d'habitation	12,23 %	12,84 %
Foncier bâti	15,43 %	16,20 %
Foncier non bâti	59,05 %	62,00 %

Vie Associative

Réalisation d'une plaquette par un groupe de jeunes en formation BTS à l'ISSAT.



Services Techniques

Achat d'un broyeur pour un montant de 10 350 € HT (Ets LE NORMAND d'ALLAIRE). L'ancien matériel a été vendu à un particulier (3 500 €).

Finances - Emprunt et ligne de trésorerie

Par délibération du 27 juin 2012, le Conseil municipal a décidé de souscrire les contrats suivants :

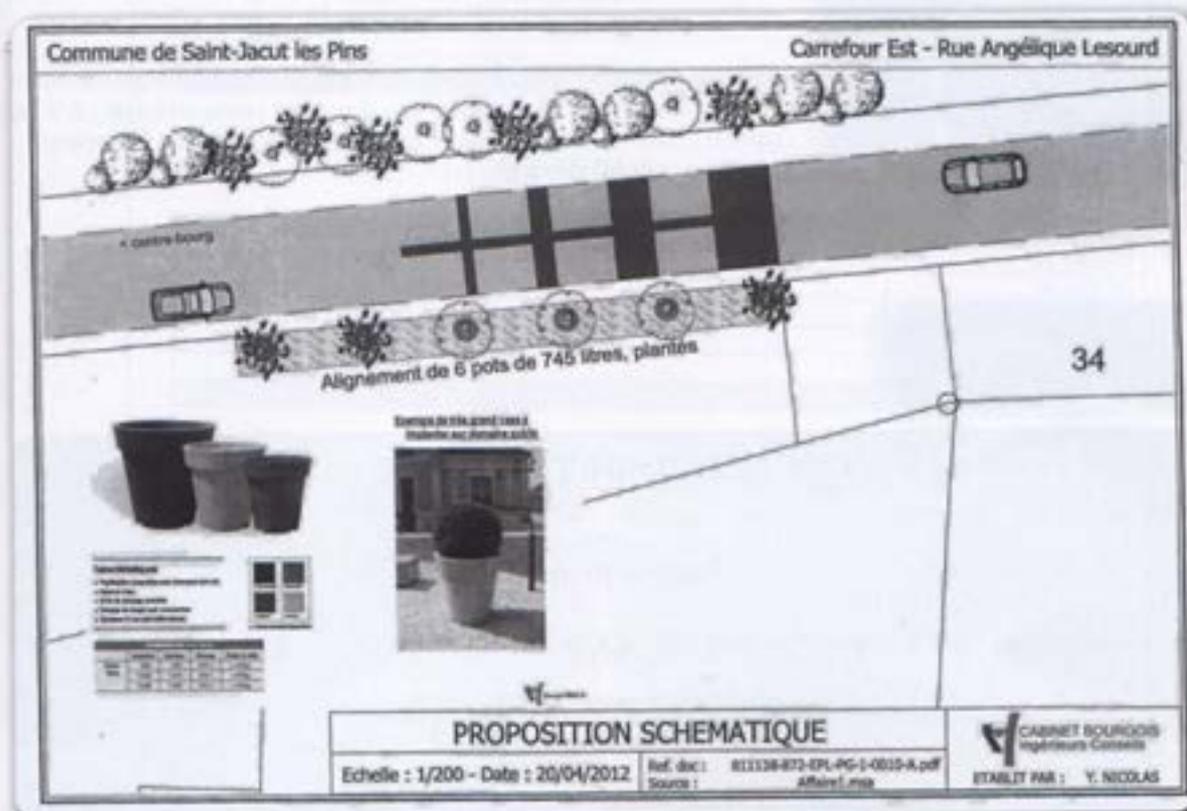
- Emprunt : 350 000 € au taux fixe de 4,67 % -

Crédit Agricole du Morbihan (déblocage des fonds en deux fois : 200 000 € au quatrième trimestre 2012 et 150 000 € au deuxième trimestre 2013).

- Ligne de trésorerie : montant maximum de 200 000 € pour une durée de un an (index EURIBOR 3 MOIS + MARGE DE + 2,10 %) - taux indicatif : 2,786 % (base mai 2012).

Entrées du Bourg

Le cabinet BOURGOIS, missionné pour élaborer un projet d'amélioration de la sécurité des entrées du Bourg, a présenté un projet d'aménagement essentiellement destiné à réduire la vitesse des véhicules aux entrées Est et Nord de l'agglomération. Celui-ci a été validé lors de la séance du 03/05/12.



LE CONSEIL EN BREF

Chapelle St-Barnabé



Une mission de diagnostic va être réalisée afin d'identifier les désordres constatés sur ce bâtiment et proposer un programme de travaux à réaliser. Une demande de financement sera déposée au Conseil Général en septembre prochain.

Après consultation de plusieurs architectes, le cabinet DUBOST de St-Jacut-les-Pins, spécialisé en rénovation de patrimoine ancien, a été retenu.

Sa mission comportera deux phases :

- Etude préliminaire : note historique, relevé du bâtiment, plan avec état des lieux, diagnostic sur l'état et le programme de travaux à réaliser, estimation du coût - montant forfaitaire : 2 000 €.
- Phase opérationnelle : mission de maîtrise d'œuvre (établissement du projet, suivi et coordination des travaux - rémunération : 8 % du coût HT des travaux (option : avant métrés et détail quantitatif : 1,5 % du coût HT des travaux).

Une subvention est demandée auprès du Conseil général (a priori 50 % du coût de l'étude).

BUDGET

COMPTES ADMINISTRATIFS 2010

...

Budget principal

Résultat de fonctionnement : + 140 789,48 € (130 302,01 € affectés en investissement)

...

Budget assainissement

Résultat d'exploitation : - 6 799,12 € (déficit)

...

Budget CCAS

Résultat de fonctionnement : + 1 285,31 €

Budget principal

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	Montant voté
011	Charges à caractère général	350 800.00
012	Charges de personnel	393 000.00
014	Atténuation de produits	2 000.00
65	Autres charges de gestion courante	257 200.00
66	Charges financières	18 000.00
67	Charges exceptionnelles	2 000.00
68	Dotations aux amortissements	12 532.00
023	Virement de la section d'investissement	50 261.47
	Total des dépenses	1 085 793.47

Chapitre	Recettes de fonctionnement	Montant voté
013	Atténuations de charges	7 000.00
70	Produits de services	46 500.00
73	Impôts et taxes	433 460.00
74	Dotations et participations	547 746.00
75	Autres produits de gestion courante	40 600.00
002	Excédent reporté	10 487.47
	Total des recettes	1 085 793.47

Budget assainissement

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	Montant voté
011	Charges à caractère général	40 000.00
66	Charges financières	26 000.00
67	Charges exceptionnelles	128.97
68	Dotations aux amortissements	77 894.00
002	Déficit reporté	6 799.12
	Total des dépenses	150 822.09

Chapitre	Recettes de fonctionnement	Montant voté
70	Produits de gestion	89 500.00
77	Produits exceptionnels	61 322.09
002	Excédent reporté	0.00
	Total des recettes	150 822.09

Budget C.C.A.S.

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	Montant voté
011	Charges à caractère général	2 875.31
012	Charges de personnel	410.00
65	Autres charges de gestion courante	4 000.00
67	Charges exceptionnelles	500.00
	Total des dépenses	7 785.31

Chapitre	Recettes de fonctionnement	Montant voté
70	Produits des services du domaine	500.00
74	Dotations, subventions et participations	6 000.00
002	Excédent antérieur reporté	1 285.31
	Total des recettes	7 011.23



VIE ASSOCIATIVE

Subventions aux associations - Année 2012

ASSOCIATIONS	MONTANT
APEL ST JACUT LES PINS	
. Classe de neige	4 560.00 €
. Sorties scolaires	1 200.00 €
. Animation de Noël	1 000.00 €
. Projet pédagogique	1 800.00 €
TOTAL	8 560.00 €
Esprit Basket & football - ST JACUT	3 500.00 €
Comité des Fêtes - ST JACUT	700.00 €
Donneurs de sang - ST JACUT	110.00 €
Club de l'Amitié - ST JACUT	255.00 €
Club Cyclos - ST JACUT	450.00 €
FNACA ST JACUT LES PINS	170.00 €
Société de Chasse - ST JACUT	500.00 €
Les Débrouill'arts - ST JACUT	2 000.00 €
Eau Grées des Moulins - ST JACUT	500.00 €
Ass. de gestion du Lycée - ST JACUT	450.00 €
Tous en Forme [Gym] - ST JACUT	360.00 €
MOTO CLUB de ST JACUT	400.00 €
TOTAL ASSOCIATIONS DE ST-JACUT	17 955.00 €
ASSOCIATIONS	MONTANT
CIAS	
. Global Pilotage	7 205.55 €
. Global Logistique	653.40 €
. Global Animation	925.65 €
TOTAL	8 784.60 €
Centre de loisirs - St Jacut	3 350.00 €
TOTAL ANIMATION	12 134.60 €
Chambre des Métiers du Morbihan - VANNES	17.00 €
CFA du Bâtiment - VANNES	51.00 €
CFA du Bâtiment - QUIMPER	34.00 €
Maison Familiale Rurale - QUESTEMBERT	17.00 €
TOTAL ETS SCOLAIRES EXTERIEURS	119.00 €
Scouts et Guides de France - MALANSAC	100.00 €
Banque Alimentaire du 56 - VANNES	378.62 €
FNATH [Mutilés du Travail] - ALLAIRE	60.00 €
Ass. PAS A PAS - ST NICOLAS DE REDON	70.00 €
Ligue contre le cancer - VANNES	40.00 €
GVA - Canton d'ALLAIRE	75.00 €
Resto du cœur 35 - RENNES	90.00 €
UDSP 56 - orphelins de sapeurs pompiers	20.00 €
Echange et partage deuil - La Vraie Croix	20.00 €
Les amis de la santé du Morbihan - LA GACILLY	20.00 €
Veuves & Veufs du Morbihan - VANNES	20.00 €
TOTAL ASSOCIATIONS EXTERIEURES	893.62 €
SOUS-TOTAL	31 102.22 €
CCAS ST JACUT LES PINS	2 000.00 €
TOTAL GENERAL	33 102.22 €

Naissances



8 janvier 2012	Léa NAËL NIOL	Les Fontaines
12 février 2012	Yanis GUIL	La Guidemais
13 février 2012	Driss LORÉAL	Le Haut Bézy
4 février 2012	Lison HÉMERY	La Fourmiraie
14 mars 2012	Soren DANO	6 rue de l'Ardoisière
17 mars 2012	Cléo RYO	Le Bois David
23 mars 2012	Maxime BOURDON	11 Domaine de Villeneuve
8 juin 2012	Clémence LOYER	La Marre
16 juin 2012	Adèle MÉTAYER	Couesnongle
18 juin 2012	Clara ARZELEC	Le Boschet
22 juin 2012	Johann BOUREUX	Le Moulin Eon

Mariages

14 janvier 2012	Christophe ROYER & Céline MALABOEUF
17 mars 2012	Sylvain SANTERRE & Céline JOUNIER



Décès

Personnes domiciliées à SAINT JACUT LES PINS (hors communauté)

Jean PAULAY	22 janvier 2012 à Vannes
Michel RIO	22 février 2012 à Redon
Alexis VOISIN	26 mars 2012 à Redon
Madeline BENOIT, veuve SEBILLET	04 mai 2012 à Malestroit
Joseph BRÉGER	14 mai 2012 à Redon
Marcel SOUCHET	19 mai 2012 à St Jacut Les Pins
Joseph CLODIC	31 mai 2012 à Redon

Communauté des Sœurs

Suzanne ALLIAUME	12 janvier 2012 à St Jacut Les Pins
Philomène GOURMELEC	21 février 2012 à St Jacut Les Pins
Anne LORIAN	10 mars 2012 à St Jacut Les Pins
Monique JOLY	09 mars 2012 à Ploërmel
Marguerite GUIHARD	11 mars 2012 à St Jacut Les Pins
Alphonsine MONNIER	03 mars 2012 à St Jacut Les Pins
Berthe LE BEL	07 mai 2012 à St Jacut Les Pins
Eugénie URIEN	26 mai 2012 à St Jacut Les Pins

Maison de retraite

Agathe MÉHAT	1er février 2012 à St Jacut Les Pins
Fernand DUVAL	16 février 2012 à St Jacut Les Pins
Raymonde JOUAN, veuve BRIEND	23 février 2012 à St Jacut Les Pins
René HIDOUX	05 mars 2012 à St Jacut Les Pins
Hélène MOURRO	08 avril 2012 à St Jacut Les Pins
Marie GILBERT	15 avril 2012 à St Jacut Les Pins
Anna MOUNIER	16 mai 2012 à St Jacut Les Pins
Agnès RIO, veuve PEDRON	23 juin 2012 à St Jacut Les Pins

Félicitations aux bénévoles qui assurent l'organisation des obsèques et l'animation de la cérémonie. Ce service est appréciable et remarqué par les personnes venant de l'extérieur.

Voici les coordonnées du Père LAUNAY au Presbytère de PEILLAC : 02 99 91 24 10



URBANISME

Permis de construire

Association St-Joseph Maison d'accueil Angélique Lesourd	Restructuration intérieure du bâtiment	5 rue A. Lesourd
Tropical Parc	Reconstruction d'un hangar et extension	Laugarel
M. Marc BLONDEAU	Construction d'une habitation	La Gouëmerie
Association Les Bruyères - IME	Travaux entretien bâtiment B	2 rue des Pins
M. & Mme Yannick MORICE	Abri voiture ouvert	12 rue des Saulniers
M. & Mme Aurélien MAINGUY	Construction d'une habitation	3 rue des Orpins
M. Richard LEULLIER	Construction d'un préau ouvert	11 rue des Moulins
M. & Mme Rémi HÉMERY	Construction d'un garage	16 rue du Couédic
M. & Mme Gilles PIERRET	Construction d'une habitation	5 rue des Orpins
M. & Mme Philippe DAVENEL	Construction d'une habitation + Transformation grange en habitation	La Marre
M. & Mme Gilles AUBERT	Transformation grange en habitation + hangar	La Thiolais
Commune de St-Jacut-les-Pins	Construction restaurant scolaire	2 bis rue du Stade

RAPPEL !

Lorsque vous envisagez de réaliser des travaux, PENSEZ À VÉRIFIER SI CES TRAVAUX SONT SOUMIS OU NON À DÉCLARATION OU AUTORISATION.

Lorsque ces travaux sont SOUMIS À DÉCLARATION OU AUTORISATION, ATTENDEZ IMPÉRATIVEMENT L'ÉCRIT AVANT D'ENTREPRENDRE LA RÉALISATION.

Renseignements : Mairie : 02 99 91 28 65 - DDE : 02 99 71 10 66

Déclarations préalables

M. Jean-François LE PORHO	Rénovation d'un bâtiment	Le Haut Bézy
M. Christophe VALCKE	Pose fenêtres de toit	La Radniguel
M. Maurice HÉMERY	Construction d'une véranda	4 rue Ste-Anne
M. J. ORGEBIN & Mme C. DONARS	Construction d'un garage	Le Temple
M. André HERCOUËT	Pose d'une clôture	La Gare
M. Bernd STANGE	Pose d'une clôture	La Butte des 5 Moulins
M. Marcel MONCAN	Appentis en bois	Le Vieux Moulins
M. & Mme Alain PIVAUT	Pose d'une clôture	La Lardrie <i>Botnaga</i>
M. B. PRIOUX & Mme N. BESTAM	Pose panneaux photovoltaïques	Tressel
M. Lucien HILLION	Pose d'une clôture	La Lardrie
Mme Jeannine HALLIER	Habillage pignon + tête de cheminée	13 rue de la Prée
M. Joseph RETOT	Pose panneaux photovoltaïques	Brandicouët
M. Robert HARROUET	Abri de jardin	33 rue de l'Ardoisière
M. & Mme Maël BOUREUX	Rénovation façade Ouest	Le Moulin Eon
M. Guy BRÉGER	Autorisation abattage d'arbres	Fandora
M. & Mme Hubert LECLAIRE	Abri de jardin	38 rue A. Lesourd
M. O. POICHOT & M. R. ANCONETTI	Carport	Brandicouët
M. Christophe VALCKE	Pose d'une clôture	La Radniguel

PETITE ENFANCE

Liste des assistantes maternelles

Nom	Adresse	Téléphone
BOUESNARD Brigitte	La Grée St Barnabé	02 99 91 21 25
BRETECHE Valérie	La Guidemaie	02 99 72 86 56
ERMENIER Sandrine	11 Domaine de Villeneuve	02 99 91 39 70
GEFFRAY Sylvie	28 rue de la Prée	02 99 91 32 83
HALLIER Nathalie	16 rue du Clos Barré	02 99 93 40 48
LE ROUX Corinne	Bréhadou	06 61 82 33 67
LE BELLER Marie-Line	Tressel	02 99 91 38 54
LOURY Anne-marie	Le Haut Calléon	02 99 91 25 48
ROBERT Sandrine	11 Rue de la Prée	02 99 91 39 61
THOMAZO Guenhaelle	Domaine de la Chataigneraie	02 99 91 27 03
ROINE Céline	Botnaga	06 19 14 40 72

VIE SCOLAIRE

Transports scolaires

Délivrance des cartes pour la rentrée 2012/2013

Collège d'Allaire + Lycée ISSAT de St-Jacut-les-Pins :

Le lundi 27 août 2012 à la Mairie d'Allaire de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Le mardi 28 août 2012 à la Mairie de Rieux de 13 h 30 à 17 h.

Pour ceux qui ne pourront se libérer pour ces deux permanences Marie-Claire Le Sourd se tiendra à votre disposition au bureau du SIVOMUCA à Allaire (17 rue de la Libération), le mercredi 29 août 2012 de 9 h à 12 h.

Collège de Malansac :

Le mercredi 29 août 2012 à la Mairie de Saint-Jacut-les-Pins de 14 h à 16 h.

Ecole St-Joseph de Saint-Jacut-Les-Pins :

Le mercredi 29 août 2012 à la Mairie de Saint-Jacut-les-Pins de 14 h à 16 h.

Pour les élèves scolarisés à Questembert, s'adresser au SITS à la mairie de Questembert.

Pour les élèves scolarisés à Redon, il n'y a pas de permanence : s'adresser aux transports Maury.

1) Pour les renouvellements d'inscriptions : adresser aux Transports Maury - Saint Roch - 56220 Rochefort-en-Terre (tél. : 02 97 43 32 70) la fiche d'inscription complétée, le règlement et une enveloppe timbrée à 0,60 € pour le retour de la vignette.

2) Pour les nouvelles inscriptions, changement d'établissement, changement d'adresse : adresser aux Transports Maury à Rochefort-en-Terre la fiche d'inscription complétée, une photo d'identité, le règlement et une enveloppe timbrée à 1,00 € pour le retour de la carte et des horaires [format 16 X 23].



VIE SCOLAIRE

Transports scolaires

• TARIFS •

Tarifs	Bénéficiaire	1 ^{er} et 2 ^e paiement	Année
1	½ pensionnaires	1 ^{er} paiement : 41 € + 2 ^e : 82 €	123 €
1 bis	½ pensionnaires tarif réduit [1]	1 ^{er} paiement : 41 € + 2 ^e : 54 €	95 €
2	½ pensionnaires dérogation [2]	1 ^{er} paiement : 50 € + 2 ^e : 100 €	150 €
3	élèves internes	1 ^{er} paiement : 33 € + 2 ^e : 42 €	75 €

[1] Pour 3 enfants transportés ou plus.

[2] ½ pensionnaires en dehors de leur secteur scolaire

Peuvent être présentés comme justificatif les titres suivants en cours de validité :

- 1) Carte départementale de Transports Scolaires
- 2) Carte TIM INTERNES
- 3) Carte INTERNE sur les services scolaires spéciaux.

Les élèves qui souhaitent utiliser le car occasionnellement ou scolarisés au CFA : **Carte TIM**

- billet joker : **2 € le voyage** (valable toute l'année sur tout le réseau TIM)
- abonnement de 10 voyages valable sur une durée de 6 mois : **15 €** soit **1,50 €** le billet
- abonnement mensuel : **32 €**

Le tarif pour les élèves internes est identique sur l'ensemble des transports départementaux : réseau TIM et réseau transports scolaires (services spéciaux).

Tout trimestre commencé est dû.

Cantine municipale

RAPPEL IMPORTANT !

La gestion des absences pour les usagers réguliers :

Prévenir les services communaux en téléphonant la veille (si possible) ou, au plus tard, le jour même avant 9 heures à la Mairie **EXCLUSIVEMENT** (02 99 91 28 65).

En cas de non respect des consignes, la facturation sera établie aux conditions ci-après :

- absence signalée la veille ou le jour concerné avant 9 h : **pas de facturation.**
- absence non signalée ou signalée après 9 h le jour concerné : **facturation à 100 %.**

La gestion des inscriptions pour les usagers occasionnels :

Prévenir les services communaux en téléphonant au plus tard, le vendredi précédent avant 12 heures à la Mairie **EXCLUSIVEMENT** (02'99 91 28 65).

Pour les cas exceptionnels justifiés, la facturation sera établie aux conditions ci-après :

- présence signalée la veille : **facturation à 100 %**
- présence non signalée la veille et signalée le jour concerné avant 9 h : **facturation à 125 %**
- présence signalée après 9 h le jour concerné : **pas de repas.**

Nos services restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE

Le Centre de Loisirs

L'équipe du centre de loisirs vous lancent de nombreux défis tout au long de l'été...

L'équipe du centre de loisirs de Saint-Jacut-les-Pins sera composée de Christelle QUEMARD en direction, Marie-Jeanne HAUROGNE, Manon DRION, Thomas NAEL. Les animateurs ont concocté un programme plein de jeux, de défis, de musique..... et de nombreuses surprises !

1^{ère} semaine « Les Jeux Olympiques »

La semaine sera ponctuée de nombreux grands jeux : jeux de pistes, course d'orientation, rollers, et les Jeux Olympiques bien sûr !!! Viens défier les animateurs !!!

La sortie se déroulera au Parc des Naudières à SAUTRON le vendredi 13 juillet.

2^{ème} semaine : « Grands Jeux »

Nous allons commencer la semaine par la fabrication d'objets volants non-identifiés, puis s'ensuivra une après-midi casino, attention tenue correcte exigée !!! Viens défier les trappes de Bonbons Drop, puis jeudi nous organiserons la grande kermesse du centre avec de nombreuses surprises.



Sortie au Parc Monkey Forest à Guérande.

Il s'agit d'un parc d'accrobranche adapté à tous les âges.

3^{ème} semaine : « La musique dans la peau »

Préparons notre spectacle pour la soirée Cabaret qui sera présenté le jeudi aux parents, grands-parents, et amis... Découvrons nos nombreux talents cachés avec The Voice ou bien le défilé de mode, Just Dance...

Le vendredi, nous vous proposons de nous retrouver au festival Jeuzick'en Tong à Rieux en compagnie de Nomad's Land et leur jazz manouche ! Spectacle et repas partagé en soirée.

4^{ème} et 5^{ème} semaine : « Nature et découverte »

Pendant les deux dernières semaines nous avons prévu des activités en lien avec la Terre, l'Eau, le Feu et l'Air. Les activités seront nombreuses : des balades à vélo, construction de cabanes, de volcan en éruption, de fusée, d'eulympiades...



© photo Parc animalier de Brantféré

La sortie du 2 août sera au Parc de Brantféré, puis le lundi 6 août, nous irons au marché de Redon suivi d'une séance au cinéma.

La dernière semaine sera marquée par le défi « un repas presque parfait ! » et la boum de fin d'été avec ses cocktails loufoques....

A tout moment de l'été, vous pouvez contacter Christelle au 06 11 84 05 20. Il restera certainement une place pour t'accueillir parmi nous !!!

Le centre de loisirs se déroulera au sein de l'école Saint-Joseph.

Il sera ouvert du vendredi 6 juillet au vendredi 10 août 2012 avec un accueil possible en demi-journée avec le repas ou non.

ROULADES, GALIPETTES, et FOUS RIRES sont au RENDEZ-VOUS !!!

MÉDIATHÈQUE & CYBERCOMMUNE

La Médiathèque

Animations

Depuis le début de l'année, plusieurs animations ont été organisées à la médiathèque.



D'abord en janvier avec une activité « Dis, on... fabrique des Cartes de vœux ». Au mois de juin, Dis, on... continue avec une activité création de cocktails rigolos... Dis, on... ce sont des activités pour les parents et les enfants, afin de passer du temps ensemble dans la bonne humeur.

En mai, La médiathèque a accueilli le conteur Yann Quéré. Les enfants présents ont pu écouter l'histoire de la famille Bonome et le fantôme de la chambre des enfants... (même pas peur. !! :-)



Les séances d'éveil musical, proposées par le RIPAME et l'intervenante Stéphanie Lang-Bourgeois, sont finies pour cette saison. Elles reprendront à la rentrée. Les enfants jusqu'à 3 ans sont conviés accompagnés d'une assistante maternelle ou des parents.



Réseau...

Le réseau se met en place et il sera effectif dès septembre. L'abonnement à la médiathèque de Saint-Jacut-les-Pins vous permettra d'aller dans toutes les bibliothèques de la communauté de communes du Pays de Redon pour emprunter des documents. Une carte réseau vous sera remise.

2^{ème} Prix des Lecteurs

Jusqu'en novembre, participez au Prix des Lecteurs... votez pour votre roman préféré parmi les huit proposés. Toutes les infos sont sur le site Internet.

Retrouvez l'actualité de la médiathèque, les infos pratiques, tout l'historique des animations, mais aussi le détail de votre compte abonné sur le site <http://mediatheque.st-jacut-les-pins.fr>

Médiathèque :

1, rue du Stade - 56220 Saint-Jacut-les-Pins
Tél : 02 99 91 38 52 - mediatheque@st-jacut-les-pins.fr

Horaires

La médiathèque est ouverte :

Le mardi	de 16 h 30 à 19 h 15
Le mercredi	de 16 h 00 à 18 h 00
Le vendredi	de 16 h 30 à 18 h 00
Le dimanche	de 10 h 30 à 12 h 00

Nouveaux tarifs

Abonnement livres pour 1 adulte :	12,00 €
Abonnement livres pour 1 enfant :	GRATUIT

L'abonnement vous permet d'emprunter 5 livres, 3 DVD, 5 CD, 1 CD-Rom par personne et pendant trois semaines.

La Cybercommune est ouverte...

pour consulter Internet, utiliser les ordinateurs...

Le mercredi	de 14 h 00 à 16 h 00
Le jeudi	de 16 h 30 à 18 h 30

Tarifs :

1,50 € l'heure pour les + de 18 ans

0,50 € l'heure pour les - de 18 ans

Gratuit pour les demandeurs d'emploi sur présentation de leur carte.

Impressions :

0,15 € la page noir & blanc

0,45 € la page couleur

La Cybercommune propose aussi des séances d'initiation à l'informatique le mardi et jeudi de 14h30 à 16 h. Pendant les vacances scolaires, d'autres horaires peuvent être mis en place, n'hésitez pas à vous renseigner à la médiathèque.



VIE ASSOCIATIVE

Eau Grées des Moulins

Depuis fin janvier, c'est un bureau remanié qui anime l'association ; un des vice-présidents a accepté d'être président. L'équipe poursuit ses activités... Nous avons fait une soirée pour visionner les anciennes diapos. Le but est de les numériser et d'en faire un montage vidéo, si vous possédez de très vieilles photos surtout ne les jetez pas, nous voudrions en collecter le maximum pour les scanner et en faire une exposition. Lorsque vous déménagez ou videz votre maison, faites nous appel, il y a sûrement quelque chose qui nous intéresse pour garder en mémoire les us et coutumes de nos parents et grands-parents qui nous ont précédés.

Nous avons fait éditer des cartes postales que nous mettrons en vente lors des animations que nous organisons au cours de l'année.

Début mai, nous sommes allés à Vigneux de Bretagne, voir fonctionner un moulin à vent et visiter un écomusée. (ci-contre). C'est une association semblable à la nôtre qui anime les deux sites. Nous sommes revenus satisfaits de cette sortie instructive.

Mi-mai, nous avons reçu à la Vallée un groupe de Laval (30 personnes). Nous les avons accompagnés sur les sentiers pour commenter la richesse de notre patrimoine. Ils ont été satisfaits de la prestation.

Nous avons pris part à la fête écocitoyenne des Fougerêts. Le but étant de faire connaître l'association.

Nous avons participé à la journée du patrimoine des moulins du 17 juin, comme chaque fois, il y a eu de nombreux visiteurs. Cette année, nous avons ajouté la lecture du patrimoine bâti ancien à la Thiolaie. Un reportage a été réalisé au cours de cette journée par la télé du Pays de Redon. Pour visionner le reportage : www.dvtelevision.fr.

Nous ferons fonctionner le moulin de la Vallée tous les dimanches après-midi Juillet et Août : une équipe de bénévoles se fait un plaisir de vous expliquer le fonctionnement de cette merveille issue de l'imagination de l'homme et des forces de la nature.

Enfin, nous préparons la fête des Moulins et Traditions fixée au dimanche 26 août. Nous comptons sur tous les bénévoles habituels et nouveaux. Sans eux rien ne pourrait se réaliser, qu'ils en soient remerciés à l'avance.



Dernier point pour ceux qui désirent nous rejoindre au sein de l'association afin de prendre part à la bonne marche du groupe : l'adhésion est fixée à 2 €.

Pour tous renseignements, s'adresser au président : Eugène LE BRETON
Tel : 02 99 91 28 20 • Portable : 06 27 36 43 55
Leugene1@aliceadsl.fr

VIE ASSOCIATIVE

Tous en forme à St-Jacut

la saison 2011/2012 s'achève par notre traditionnel repas de fin d'année.

Dès le jeudi 13 septembre, nous reprendrons nos cours dont les lieux et horaires sont les suivants :



GYMNASTIQUE DOUCE :

Le jeudi matin de 9 h à 10 h dans les locaux de l'ancienne mairie.

GYMNASTIQUE TONIQUE :

Le jeudi soir de 20 h à 21 h dans le gymnase de ST-JACUT.

La gymnastique volontaire peut être pratiquée par tous ; notre professeur, Marie-Hélène FONTAINE adaptera ses cours en fonction de vos problèmes de santé.

Les inscriptions se font sur place aux heures des cours. Cotisation pour la saison 2012/2013 : 53 € (licence, assurance comprises). Pour découvrir notre activité, nous vous offrons deux cours gratuits.



Le Foyer des Jeunes

Après l'assemblée générale du mois de janvier, le foyer des jeunes a repris ses activités principales en déléguant le festival « Mots zik sous les pins » à la nouvelle association « Les débrouill'art ».

Un nouveau bureau a été élu :

Coprésidents : Marie-Jeanne HAUROGNE et Baptiste OLLIVIER

Vice-présidente : Laurette HAUROGNE

Trésorière : Rose-Marie MATHURIN

Vice-trésorière : Alexia LECLAIRE

Secrétaires : Quentin LECLAIRE

et Steven LECLAIRE

Vice-trésorier : Anthony LEVESQUE

Nous reprenons donc nos activités pour 2012 :

Septembre : Concours de palet

Novembre/Décembre : tournoi de poker

Et pour 2013, nous prévoyons diverses manifestations comme : soirée jeux de sociétés, sorties canoë/kayak, paintball ou lasergame, golf, accrobranche... sans oublier Les Jeux Olympiques. Bien évidemment toutes les idées sont les bienvenues.



Depuis la réouverture du foyer des jeunes, les membres ont pu se retrouver autour de diverses activités. Une seule chose suffit : une carte de membre.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter nos coprésidents :

Marie-Jeanne HAUROGNE : 06 .80.83.35.21

Baptiste OLLIVIER : 06.66.45.83.85

VIE ASSOCIATIVE

Club Jacutais de l'Amitié

Résumé des activités du 1^{er} semestre 2012

Le 5 janvier : nous avons fêté les reines et les rois.

Le 21 janvier : assemblée générale et renouvellement du tiers sortant. Le bureau a été reconduit dans son intégralité sous la présidence de Madame Annick BIJOT et vice-présidents : Yvette LESOUF et Michel SOUCHET. Le bilan est positif mais les effectifs s'amenuisent car avec l'âge les rangs se vident. La porte est grande ouverte aux jeunes retraités ou aux personnes retraitées récemment arrivées sur la commune. En 2012, six jeunes retraités sont venus nous rejoindre. Cette réunion était suivie d'un repas préparé par le restaurant OLLIVIER.

Le 1^{er} avril : le club organisait un concours de belote : 56 joueurs soit 28 équipes ont participé à ce tournoi malgré le temps qui n'incitait pas vraiment à être enfermé. Les jeux se sont déroulés dans un climat très convivial.

Le 8 avril : malgré un fonds d'air très frisquet, 51 pêcheurs ont taquiné la truite de 8 à 12 heures.

Le 15 mai : journée détente - direction Quiberon pour Belle-Île-en-Mer qui est la plus grande des îles du Ponant - après une traversée de ¾ d'heure un car nous attend pour la visite de l'île : pointe des Poulains, fort de Sarah Bernard, grotte de l'apothicairerie, port de Sauzon, fortifications de Vauban. Cette journée, très agréable, s'est déroulée sous un beau soleil, avec quand même un vent qui en "ébouffait" certains ou faisait valser les casquettes à d'autres.

Le 29 juillet au complexe sportif : repas de cochon grillé. Venez nombreux, vous ne serez pas déçus.

Rappel des différentes activités du club :

Le 1^{er} jeudi du mois à 14 h 15 à la salle polyvalente après-midi détente.

Le 2^{ème} jeudi à 14 h 00 à la salle du club : art floral.

Le 3^{ème} jeudi : visite à la Maison d'accueil Angélique Lesourd.

Petit rappel pour le cinéma (ouvert à tous, adhérents ou non) qui a lieu une fois par mois, en général le 3^{ème} mardi à 14 h 30. Le départ a lieu vers 13 h 30 - 13 h 45 de la salle du club. **Pour l'organisation il est impératif de se faire connaître pour le 15 du mois auprès de Ginette DANIELO au 02.99.91.22.17.**

Pour une demande location :

- de chapiteau(x) s'adresser à Madeleine ROUXEL : 02.99.71.96.31

- de vaisselle s'adresser à Denise LE COINTRE : 02.99.71.82.92



VIE ASSOCIATIVE

Don du sang

Calendrier des collectes locales du second semestre 2012 :

samedi 1^{er} septembre 2012 à ST JACUT LES PINS
Salle polyvalente de 8 h 30 à 12 h 30

mercredi 26 septembre 2012 à PEILLAC
Salle polyvalente de 15 h à 19 h

samedi 10 novembre 2012 à ALLAIRE
Maison du temps libre de 8 h 30 à 12 h 30

Le président, Bruno FLEURY.



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG - BRETAGNE

Donner son sang, ça a du sens!

Ludovic donne son sang plusieurs fois par an. Ça ne lui prend qu'un peu de son temps. Pour lui comme pour les malades, ça a du sens!

www.efs-breizh.com
www.facebook.com/efs-breizh

Espoir Saint-Jacut - Football

Pour la saison 2011-2012, le bilan sportif de l'Espoir n'a pas été satisfaisant avec tout d'abord le forfait général de l'équipe C, la descente de l'équipe B en D4 et la descente de l'équipe A en D2.

En dehors des résultats sportifs, il y a eu, cette saison, la remise des diplômes de dirigeant accompagnateur d'équipe (AAE) à Sylvain Meyer, Sébastien Loury, Corentin Guilloré, Thomas Naël et Philippe Souchet, la réussite à l'examen d'arbitrage de Cyrille Tessier et la remise des sweats aux jeunes de l'école de football.

Comme chaque année, eu lieu le 8 mai le **tournoi des jeunes** qui a réuni 76 équipes (32 en U9 - 24 en U11 - 20 en U13) représentant 608 enfants.

On notera la présence de **Damien Le Chêne** (préparateur des gardiens du Vannes Olympique Club) et de **Mathieu Berson** (milieu de terrain du VOC).



Séance de dédicace

Le 12 mai 2012, s'est déroulé la finale départementale des U11 qui réunissait les 24 meilleures équipes du Morbihan de cette catégorie. Les clubs de Lorient, Vannes et Bignan participeront à la finale régionale à Plougonvelin. (29).



VIE ASSOCIATIVE

Espoir Saint-Jacut - Football

L'Espoir tient à remercier tous les bénévoles, parents et licenciés qui permettent le bon déroulement de toutes ces manifestations ainsi que tous les sponsors du club et au Super U de Malansac.



L'ensemble des bénévoles

Voici la composition du nouveau bureau de l'Espoir élu lors de l'assemblée générale du 25 mai 2012 :

Président : Jean-François Guilloré
Vice-président : Sylvain Meyer
Trésorière : Maud Coquelin
Secrétaire football : Mickaël Coquelin
Secrétaire basket : Christelle Runigo
Membres du bureau : Daniel Leclaire, Sophie Coquelin, Stéphanie Dommée, David Pacory, Yannick Morice, Quentin Leclaire et Marlyse Huet.

La section Basket de l'Espoir de Saint-Jacut a compté, pour sa saison 2011-2012, 35 licenciés répartis sur quatre équipes engagées en compétition auprès de la Fédération Sportive et Culturelle de France - Comité départemental du Morbihan - FSCF CD 56 : débutants, poussines mixtes, benjamines mixtes et minimes mixtes, respectivement dirigées par Céline Tessier,

Pour les jeunes, séniors et vétérans intéressés par une licence à l'Espoir, merci de contacter les personnes suivantes :

U8 - U13 : Sylvain Meyer - école de football

U15 - U20 : Jean-François Guilloré - Groupement d'Allaire

Senior : Jean-François Le bel - entraîneur

Vétéran : Dominique Naël - responsable.

Les coordonnées des responsables des différentes catégories sont visibles sur le site du club : www.espoir-stjacut-les-pins.fr.

Toute personne qui souhaiterait être dirigeant (toutes catégories), accompagnateur d'équipe ou arbitre, merci de contacter Jean-François Guilloré au 06 50 55 36 26.

L'Espoir recherche également des joueurs vétérans pour jouer le dimanche matin, merci de contacter Dominique Naël au 06 37 73 13 67.



Les équipes Challenge U11

Espoir Saint-Jacut - Basket

Quentin Leclaire et Jean-Luc Runigo, Sandrine Robert, Stéphane Oger et Yves Guillotin.

En fin de phase play-off du championnat, les équipes débutants et poussines mixtes terminent premières de leur groupe, les benjamines mixtes et minimes mixtes, cinquièmes.

VIE ASSOCIATIVE

Espoir Saint-Jacut - Basket



Les Minimes mixtes

En plus du championnat, les minimes mixtes étaient aussi engagés en **coupe départementale** et ont atteint le palier des quarts de finale.

La première place de l'équipe poussines mixtes, adhérente du groupe B Excellence lui a ouvert les portes de la **finale des coupes départementales** le dimanche 13 mai 2012 à Guégon.

Abigaël, Damien, Enora, Héloïse, Emeline, Maud et Mattéo s'inclinent 24 à 14 contre une puissante et solide équipe du Roc Saint-André.



Les Poussines mixtes

La journée, riche en émotion en tout genre, s'est soldée dans la bonne humeur par un pique-nique très convivial, réunissant parents, frères et sœurs des licenciés.

Au cours de la saison, plusieurs actions ont été proposées aux jeunes et entraîneurs :

- **Trophée du Golfe à Vannes** où 24 personnes ont pu voir évoluer quatre équipes de Pro A : Cholet, Le Mans, Nanterre et Orléans. Avis aux amateurs, le rendez-vous est pris pour la cinquième édition à la prochaine rentrée, les 1^{er} et 2 septembre 2012.



Les Benjamins mixtes

- **Stage de formation entraîneur** organisé par la FSCF CD 56, auquel Sandrine a participé et dont l'objectif était de donner les bases techniques et pédagogiques aux entraîneurs des clubs.

Quatre thématiques ont principalement été travaillées : la contre-attaque, le maniement du ballon, le rôle des entraîneurs et la conduite d'une séance d'entraînement.

- Trois licenciées de l'Espoir : Marine, Laura et Denise se sont présentées aux **sélections départementales des minimes filles** le dimanche 12 février 2012 à Malansac.

- Trente jeunes se sont retrouvés pendant deux jours et demi sur les vacances de février dernier, dont Damien pour l'Espoir au stage initiation basket organisé par la FSCF CD 56, ouvert aux catégories Poussins et Benjamins. Cela a été l'occasion pour eux d'apprendre et de progresser de manière adaptée à leur niveau. De nombreux exercices leur ont permis d'améliorer leur technique individuelle et leur approche collective par des mises en situation de matchs.

- **Critérium départemental basket** à Allaire le 7 avril 2012 : huit licenciés (Mattéo, Héloïse, Abigaël, Enora, Constance, Anthony, Aymeric et Marine) ont concouru à titre individuel, à cette évaluation par accumulation de points obtenus sur des épreuves d'athlétisme, de détente, de culture générale et de basket. Félicitations à tous les participants et notamment à **Mattéo** qui décroche la médaille de bronze dans sa catégorie.



Mattéo

Notons également les très belles prestations de Enora et Anthony, qui avec leur quatrième place chacun dans leur catégorie spécifique, se sont octroyés un billet pour le Critérium fédéral du jeune basketteur - athlète qui a eu lieu le week-end de la Pentecôte à Bischwiller en Alsace. Tous les deux ont représenté le Comité départemental du Morbihan mais aussi défendu les couleurs de l'Espoir de Saint-Jacut, avec en prime au retour, une médaille de bronze sur l'épreuve du 50 mètres sprint pour Enora.

- **Tournoi de basket à Rieux le 21 et 22 avril 2012** : quatre équipes ont été inscrites : deux débutantes, une poussine mixte et une minime fille. L'équipe des poussines mixtes ramènent la coupe à Saint-Jacut.



Les Débutants

VIE ASSOCIATIVE

Espoir Saint-Jacut - Basket

A l'issue de cette année sportive 2011-2012, la section Basket de l'Espoir tient tout particulièrement à remercier l'ensemble des licenciés, entraîneurs, dirigeants et parents qui se sont investis pour la pleine réussite de la saison.

Coup de projecteur sur la saison 2012-2013

L'équipe dirigeante de Basket s'est réunie le 20 mai dernier pour préparer la saison prochaine. Quatre équipes au minimum seront engagées : une Poussine mixte, une Benjamine mixte, une Minime mixte et... la nouveauté : une équipe Sport-loisirs dont les entraînements seront

dispensés par Stéphane Oger le vendredi de 19h30 à 21h00.

Une formation à la tenue de la table de marque (feuille de match et chronomètre), animée par Christiane Mabon, sera proposée le samedi 8 septembre 2012 aux parents des joueurs (10 h) et aux licenciés benjamins et minimes (14 h).

Les inscriptions pour les jeunes sont possibles dès l'âge de 6 ans. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à visiter les pages basket sur le site de l'Espoir : www.espoir-stjacut-les-pins.fr.

Contacts : Christelle Runigo et Martylse Huet.

APEL - École Saint-Joseph

Les sorties scolaires :

Les classes de maternelles ont eu la joie d'aller voir le cirque de Tréfenel.

Les classes de CP, CE1 et de CE2, quant à elles, ont pu visiter le village de Poul Fetan, à Quistinic, et vivre l'espace d'une journée aux rythmes de villageois en 1880. De la fabrication de la laine, en passant par le lavoir des lavandières, les enfants ne se sont pas privés d'une dégustation de galettes d'époque.

Enfin, les classes de CM1 et CM2 ont elles aussi fait un beau voyage, puisqu'ils sont partis en classe de neige à Aussois durant une semaine. Journées ski, ballades, et visites, ont ramenés des enfants bien fatigués mais pleins de souvenirs. Ce séjour, si attendu par les enfants, est l'aboutissement de deux années de préparation pour les familles concernées. En effet, les actions telles que le vide grenier, la collecte de journaux, associées aux aides de la municipalité et du conseil général, permettent d'alléger le coût du séjour.

A rappeler que la collecte de journaux reprendra le samedi 29 septembre 2012.

L'année scolaire 2011-2012 s'achève pour nos chères petites têtes blondes, l'occasion pour l'Association de Parents d'Elèves de dresser un petit bilan de l'année écoulée, en évoquant les grands rendez-vous annuels :

Vide grenier : le dimanche 5 février 2012

La Fête des Boudins, le 4 mars 2012, qui a rencontré cette année encore un vif succès, ce n'est plus un doute. Avec pas moins de huit cents convives, attablés pour déguster notre traditionnel repas des boudins. L'occasion encore de remercier toutes les personnes qui donnent de leur temps et partagent leur savoir faire pour faire de cette journée, un moment de partage.

Le vendredi 16 mars 2012, un des grands rendez-vous de l'année, celui que les enfants attendent impatiemment : le carnaval. Au rythme des chants des enfants, le défilé, ensoleillé cette année encore, s'est fait de l'école jusqu'à la maison de retraite, en passant par la communauté des sœurs. Sans oublier la halte sur les marches de la mairie pour la traditionnelle photo. Les enfants, ainsi que les familles présents ont pu ensuite partager un goûter, une fois de retour à l'école.

VIE ASSOCIATIVE

APEL - École Saint-Joseph

Le **Bol de Riz** a été l'occasion de mobiliser et de sensibiliser les enfants de l'école pour participer à la reconstruction d'une école à Haïti avec l'association des Frères de la Mennais.

Le temps n'a pas été avec nous malheureusement à l'occasion des **jours sportifs**. En effet, après l'annulation de la journée pour le Cycle 2 initialement prévue à Peillac, c'est sous un temps pluvieux que s'est déroulée celle du cycle 3 à Rieux.

Deuxième édition des **Portes Ouvertes** à l'école Saint-Joseph, le samedi 28 avril 2012. Une édition positive cette année encore. Cette matinée permet aux nouvelles familles de prendre le temps d'aller à la rencontre de l'équipe éducative, de visiter les locaux, et de voir le travail effectué par les enfants pendant l'année scolaire. Un merci tout particulier aux enfants, qui se sont chargés de la visite.

Voyage à Paris ou sortie accrobranche pour la classe CM2. Afin de récompenser nos heureux gagnants à un concours organisé par le Souvenir Français du Morbihan sur le thème « le rôle des femmes pendant la première guerre mondiale ».

La Fête de la musique,

Et enfin, pour finir l'année et entrer dans l'été de manière festive, les enfants nous ont présenté leur spectacle de fin d'année. Spectacle théâtral, proposé par l'équipe éducative et mis en scène par Anne-Marie Louer, qui a permis aux enfants, d'avril à juin, de créer et de travailler leurs saynètes.

Spectacle suivi par le traditionnel repas Moules-Frites ...

Enfin, tout au long de l'année, chaque vendredi, les enfants se déplacent à la médiathèque dans le cadre de l'action « Lire et Faire lire », un temps partagé entre enfants et « mamies lectrices » autour d'un livre.

Les membres de l'association profitent de cette occasion pour remercier toutes les personnes, qui nous soutiennent et nous aident, dans toutes ces actions, tout au long de l'année, et qui de ce fait, permettent à nos projets de voir le jour, pour le bien-être de tous les enfants.

Le **pot de rentrée** se déroule désormais le matin de la rentrée des classes, soit le **lundi 5 septembre 2012**. Les membres de l'association vous y attendent nombreux, et vous invitent à vous y arrêter, afin de se retrouver autour d'un café, et de partager un moment convivial.

Profitez aussi de ce bilan, pour inviter les parents qui souhaiteraient s'investir dans la vie de l'école à contacter les représentants ou membres de l'association.

STEVANT Béatrice (Présidente).

Bonnes vacances et à la rentrée prochaine !



VIE ASSOCIATIVE

APEL - École Saint-Joseph

Des écoliers lauréats du concours du Souvenir français

Les 21 élèves de cours moyen de la classe du directeur d'école Pierre-Emmanuel JODEAU ont gagné le premier prix cantonal du concours scolaire du Souvenir français.

« Les élèves ont effectué un excellent travail de recherche sur le rôle des femmes pendant la guerre 14-18 alors que les hommes étaient partis à la guerre. Leur originalité est aussi due à la création de trois petits personnages en laine, fac-similé de ceux que réalisaient les femmes en 14-18 avant de les envoyer aux hommes comme porte-bonheur », soulignait Michel LE NECH, directeur général adjoint du Morbihan pour le Souvenir Français.

Les écoliers ont reçu des mains de ce dernier des livres sur la guerre 14-18 et par Alain HERCOUËT, Maire de Saint-Jacut, des documents sur le fonctionnement des institutions.

Les élèves ont préparé ce concours depuis novembre jusqu'à mars dans le cadre de leur programme d'histoire et d'expression écrite. Quatre élèves de la classe tirés au sort partiront

à Paris avec leur enseignant les 26 et 27 juin pour un séjour culturel ponctué par une visite des Invalides et le ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe.

La classe fait partie des 14 classes sélectionnées pour la phase départementale du concours qui aura lieu le 22 juin à la préfecture de Vannes.

L'ensemble de la classe sera par ailleurs récompensé localement par une journée à l'Île aux Pies, fin juin.



Les élèves de CM entourés d'anciens combattants et de membres du Souvenir Français.

Article paru dans Ouest-France le 9 juin 2012 - Édition de Ploërmel

Comité des fêtes

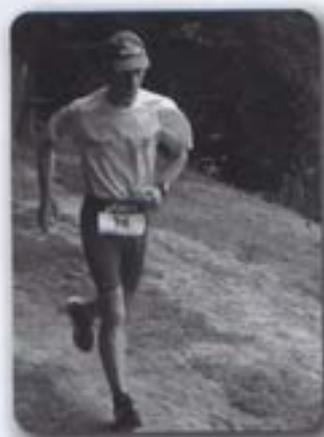
Samedi 9 juin 2012, la troisième édition des "6 heures de St Jacut les Pins" s'est déroulée sur le site des trois étangs de Bodéan, bien entretenu et agréable dans la saison printanière. La course débute à 12 h sous un ciel menaçant, avec de longues averses pour les relayeurs autour de 13 h, et se termine à 18 h, sous des nuages plus cléments. Ce temps mitigé n'a pas découragé les 136 participants (16 individuels et 20 équipes) qui passent une bonne journée en conjuguant plaisir de la course à pied et encouragement de leurs équipiers.



Des animations prévues dans l'après-midi ont permis aux familles de pratiquer d'autres activités : la tyrolienne installée par Escapades Verticales de Saint-Vincent-sur-Oust, la promenade en calèche menée par Emmanuel Fernet et la course d'orientation organisée par Anthony Guillo, animateur du CIAS.

VIE ASSOCIATIVE

Comité des fêtes



L'épreuve individuelle est remportée par **Hervé Rozec** (St Mars du Désert) qui couvre la distance de 73,186 km en devançant Jean-Claude Chavoutier (La Gacilly). La première féminine, Gwénola Lozivit (Trégunc) parcourt 55,685 km, devant Odile Lesourd (Ploeren).

L'épreuve en relais est dominée par l'équipe de l'**Escapade de Malestroit** pour sa première participation et qui réalise 60 tours de circuit, soit 95,460 km, le record actuel des « 6 heures de Saint-Jacut ». Elle devance l'équipe du CARQ Questembert, vainqueur des deux premières éditions, et les Chicken Run de Saint-Vincent/Oust avec le Jacutais Adrien Lethu. La première équipe entièrement féminine est celle de l'AP Redon avec une distance de 68,413 km. L'**Athlé Pays de Redon** est le club le plus représenté avec trois équipes, le challenge commune revient à l'équipe des Garciaux de Saint-Perreux.

Un grand bravo à tous les coureurs très courageux et merci à l'animateur Georges Pédron, au Dr Boissière pour sa présence, aux services municipaux pour l'entretien du site, aux bénévoles du comité et des autres associations, aux commerçants et artisans partenaires pour la plaquette d'inscription, les affiches, les coupes et les lots offerts aux vainqueurs et au tirage au sort pour tous les participants. Rendez-vous à tous pour le 8 juin 2013.

Les résultats complets, les photos, les articles de presse sont consultables sur le blog : six-heures-st-jacut.over-blog.com

Le secrétaire, Yves Guillotin



L'équipe exclusivement féminine Athlé Pays de Redon



L'Escapade de Malestroit



VIE ASSOCIATIVE

Liste des associations

Association	Responsable	Adresse	Téléphone
Espoir - section football	Jean-François GUILLORE espoir.stjacut@orange.fr	Rue du Stade	02.99.93.41.82 (foot) 02.99.91.34.32 (basket)
Espoir - section basket	Christelle RUNIGO	8 bis rue du Clos Barré	06.33.07.85.55
Tous en forme (gym)	Annie PIERRET	31 rue de l'Ardoisière	02.99.93.43.26
Tennis Club de l'Oust	Arnaud TOURNEUX	Rue du Chanoine Dréano 56350 ALLAIRE	02.99.71.97.54 06.74.44.11.36
Débrouill'arts	Cyril BLANCHARD Benoît ECHELARD	Le vallet 56140 RUFFIAC 9 rue Mare Faraud 56800 PLOËRMEL	06.85.56.63.32 06.59.18.22.00
Foyer des Jeunes	M-Jeanne HAUROGNÉ Baptiste OLLIVIER	5 Rue des moulins Trémoureux	06.80.83.35.21 02.99.08.30.50
Chorale « La Voix des Pins »	Agnès OILLAUX	4 rue des Bruyères 56350 ALLAIRE	02.99.91.30.65
Comité des Fêtes	Bernard GOUEDO	24 rue de la Prée	02.99.91.35.43
Club cyclos, VTT, rando, « les Drillau »	Didier GUILLOTIN	La Marre	02.99.71.90.43
Ass. Culturelle de l'Avenir : Section médiathèque Section Théâtre	Robert HARROUET Bernard DREAN	33 rue de l'Ardoisière 3 rue des Genêts	02.99.91.30.36 02.99.91.34.70
Eau Grées des Moulins (sauvegarde du patrimoine)	Eugène LE BRETON	2 rue Angélique LESOURD	02.99.91.28.20
Société de Chasse	Albert GUYOT	Le Pot en Vin	02.99.91.39.95
Ecole St Joseph - A.P.E.L.	Béatrice STÉVANT	Le Vieux Moulins	02.99.91.39.58
Ecole St Joseph - D.G.E.C.	Alain GAUDIN	12 rue des Genêts	02.99.93.40.53
La Ridée Jacutaise (danses, musique et chants raditionnels)	Michel LE CLAIRE	Trémoureux	02.99.91.29.26
Donneurs de Sang	Bruno FLEURY	La Marre	02.99.71.91.95
Club de l'Amitié	Annick BIJOT	La Grée	02.99.91.37.08
F.N.A.C.A.	Marcel TATARD	5 rue des Landes de Lanvaux	02.99.91.20.51
Moto club de ST-JACUT	Michel NIOL	La Maladrie - ALLAIRE	02.99.71.86.27
Les Pêchous de St Ju	Yvette HEMERY	La Fourmiraie	02.99.91.24.84
Association Espérance	Christopher WILKINSON	La Vacherie	02.99.91.32.40
Association Graines de Parents	Adeline BOUREUX	Le Moulin Eon	02.99.91.81.15

Calendrier des fêtes et manifestations 2^e semestre

MOIS	DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
JUILLET	Dimanche 29	Repas cochon grillé	Club de l'Amitié
AOÛT	Samedi 4 & Dimanche 5 Dimanche 26	Moto-cross Fête des Moulins	Moto-club Eau Grées des Moulins
SEPTEMBRE	Samedi 1 ^{er} Samedi 8 Dimanche 9 Dimanche 16	Collecte de sang Concert dans le bourg Repas de la chorale Rando VTT, pédestre & cyclo	Ass. des Donneurs Foyer des Jeunes La Voix des Pins Club des Drillau
OCTOBRE	Dimanche 14 Dimanche 21 Samedi 27	Concours de belote Repas de la paroisse Repas du CCAS	Club de l'Amitié Paroisse Municipalité
NOVEMBRE	Vendredi 9 & Samedi 10 Samedi 17 Samedi 24	Festival Mots Zik sous les Pins Repas Choucroute Repas Pot-au-feu	Foyer des Jeunes Espoir Football & Basket Club de l'Amitié
DÉCEMBRE	Vendredi 21 Samedi 29	Goûter de Noël Rando du Bout de l'An	APEL Eau Grées des Moulins



LISTE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

ENTREPRISES	ACTIVITÉS	ADRESSE	TELEPHONE	COURRIEL	SITE WEB
AGROMARAIS	ESAT (Condt) et Ent. Adaptée (Imprimerie numérique)	Z.I. La Gare	02.99.71.90.93	agromarais@orange.fr	
AMAND Carole	Coiffeuse à domicile	Brandicouët	06.64.95.43.56		
AMICE Serge & sandrine	Taxi	11 rue St-Laurent	02.99.93.43.21		
BARON Christian	Cidre, jus de pommes, travaux divers	Le Sourd	02.99.71.80.95		
BOCHER Pascal	Maçonnerie	La Lardrie	06.86.44.11.61		
BOISSIERE Loïc	Médecin généraliste	21 rue des Moulins	02.99.91.21.87		
BOUTIQUE DU SAVON	Produits de beauté	Rue de l'Ardoisière	02.99.93.41.36		www.laboutiquedusavon.com
CADIER Virginie «Le Cèdre Bleu»	Bar - Tabac Articles de pêche	2 place de l'Eglise	02.99.91.20.30		
CADOUX Philippe AVL	Consultant web	Astuces Vacances & Loisirs	02.36.56.77.26 06.84.16.40.19	astuces-vacances@orange.fr	http://astucesvacances.fr
CASTALDI Jean	Top Dance - Disc Jockey	8 rue de la Garenne	07.86.72.00.72	cast06@free.fr	
COUTON Antoine	Elagage	Trémoureux	02.99.91.31.23		
CRETE Gwenaël	Boulangerie - Pâtisserie	3 place de l'Eglise	02.99.91.23.25		
DESHAYES Catherine	Salon de Coiffure	2 rue des Moulins	02.99.91.26.08		
DUBOST Jean-Michel & Yves	Cabinet d'Architecte	Rédillac	02.99.91.24.68		
Plastiques DUVAL St-Jacut Condt	Echantillonnages	Z.I. La Gare	02.99.71.88.15		
FERNET Emmanuel	Maréchal-ferrant	Tressel	06.32.25.73.69	manu.fernet@yahoo.fr	
GASNIER Sophie	Art. de puériculture alternative	Le Val	09.54.37.12.66	lesjoliesmarguerites@free.fr	www.lesjoliesmarguerites.fr
GAUVIN Bertrand	Maréchal-ferrant	La Guidemaie	06.11.06.54.24		
GICQUEL Michel	TROPICAL PARC	Laugarel	02.99.71.91.98		
GUYON Dominique	Travaux publics - Terrassement Assainissement	Domaine du Port	02.99.91.29.52 06.63.84.20.99	Guyontp0251@orange.fr	
HERCOUET Mickaël	Peinture	La Guidemaie	02.99.72.80.46		
IRIBAREN Christophe	Tailleur de pierres	Le Clausne	02.99.91.38.57 06.19.71.98.83		
LATINIER Patrick	«Le Stadium» - Bar - Presse	2 rue de la Fontaine	02.99.91.23.43		
LE BEL & Associés	Carrelage - Faïence	Zone du Bois Guy	02.99.91.23.24		
LE BLE Marie-Paule	Consultant Conseil Qualité	2 Dom. Villeneuve	02.99.93.43.67		

LISTE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

ENTREPRISES	ACTIVITÉS	ADRESSE	TELEPHONE	COURRIEL	SITE WEB
LELIEVRE Aurélie	Éducation canine	St-Jacut-les-Pins	06.19.59.63.07	pasapattes@sfr.fr	http://pasapattes.perso.sfr.fr/
LHOTELLIER Richard	St-Jacut Automobiles	8 rue A. Lesourd	02.99.91.26.65		
MAISON DU SERVICE	Prestations diverses	19 rue Ste-Anne	02.99.08.10.23	lamaisonduservice@laposte.net	
MARREL Rozenn	Pharmacie	9 rue des Moulins	02.99.91.30.79		
OLLIVIER Fabienne & Raymond	Restaurant des Pins Au P'tit Marché des Pins	1 rue Abbé Monnier 3 rue des Moulins	02.99.91.23.65 02.99.93.44.11	restaurantdespins@voila.fr auptitmarchedespins@orange.fr	
OLLIVIER Philippe	Peinture - Ravalement	28 rue A. Lesourd	02.99.91.35.74		
PARFAIT Joseph	Maçonnerie	19 rue Ste-Anne	07.61.23.55.60 02.99.90.10.54		
PINSEMBERT Pascal	«Verger & Paysage»	Fandora	06.63.58.09.84		
RICHARD Bruno	RB Trans	18 rue du Clos Barré	06.62.73.86.74	rbtrans@orange.fr	
RUELLAN Tugdual	Communication	Couesnongle	02.99.91.33.16	tugdual.ruellan@orange.fr	
LE CHENE Thierry EPC 56	Electricité - Plomberie Chauffage	15 rue des Moulins	06.69.33.09.97 06.09.38.26.98		
VOISIN Patrick	Couverture - Zinguerie	9 rue du Couëdic	02.99.91.26.37		
GIORELLO-BIGOT Sophie	Photographe et infographiste	Le Temple Logt 1, La Gare	02.22.18.90.46 06.46.85.35.89		http://www.lezartnumerik.fr
GIORELLO Tony - LA FLEUR DES NECTARS	Vente de thé et de fleur de thé	Le Temple Logt 1, La Gare	02.22.18.90.46 06.46.85.35.89		http://www.fleurdesnectars.fr

Portrait d'entreprise

E.P.C. 56



Thierry LE CHENE, vingt ans d'expérience en tant qu'électricien, est le gérant de l'entreprise E.P.C. 56, entreprise d'électricité de plomberie et de chauffage à Saint-Jacut-les-Pins.

Thierry LE CHENE prend la suite de Monsieur TASTARD, et propose désormais la vente d'électroménager sur catalogue, à la demande des clients.

Les dépannages sont assurés par Jean-Michel LESOUEF.
Contact : 06 27 28 66 97.

Thierry LE CHENE assure lui la partie électricité, devis et facturation. Contact : 06 72 36 40 07 et 02 99 91 23 67



COMMUNIQUÉS

ADIL

SOS IMPAYÉS DE LOYERS

Les ADIL informent locataires et propriétaires.

A l'issue de la trêve hivernale suspendant les expulsions, l'ANIL rappelle qu'a été mis en place en 2010, à la demande du Ministère du logement et de l'urbanisme, un n° d'appel SOS impayés de loyers, gratuit, destiné aux locataires en difficulté, ainsi qu'aux propriétaires qui ont à faire face à des impayés de loyers.

En appelant le 0805 160 075, ils sont mis en contact avec l'ADIL la plus proche de leur domicile, qui leur explique les démarches à effectuer selon leur situation et le stade de la procédure.

Les ADIL ne peuvent pas régler toutes les situations, notamment répondre aux demandes de logement, mais elles peuvent, en liaison avec les partenaires, tels que le département, la préfecture, les bailleurs, la Caisse d'allocations familiales ou de mutualité sociale agricole, le Centre communal d'aide sociale, les travailleurs sociaux et les associations, favoriser la mise en œuvre des dispositifs existants qui demeurent largement méconnus. Selon la situation de la personne qui appelle (incident de paiement ponctuel, incapacité à reprendre les paiements, contestation de la dette) et l'état d'avancement de la procédure (commandement de payer, assignation devant le juge, commandement de quitter les lieux), l'ADIL lui indique les démarches et aides adaptées :

un plan d'apurement amiable entre le bailleur et le locataire est-il encore possible ? Si oui, comment l'établir ?

Les aides adaptées (FSL, fonds de solidarité logement, allocations logement, aide juridictionnelle...) ont-elles été sollicitées ? Une garantie des risques locatifs a-t-elle été souscrite ? Une enquête financière et sociale a-t-elle été diligentée par le service social du département ? Il est important que le locataire sache que c'est son intérêt d'y répondre. Un litige avec le propriétaire est-il à l'origine du non-paiement du loyer ? L'ADIL expliquera au locataire l'urgence de reprendre le paiement du loyer ou, le cas échéant, la possibilité de consignation sur autorisation du juge. La personne relève-t-elle du droit au logement opposable ? L'ADIL lui indiquera les démarches à effectuer.

Depuis sa mise en place, en mars 2010, les ADIL ont accordé en moyenne 30 000 consultations par an sur les impayés de loyers (15 000 appels par an via le "SOS impayés de loyers" et autant en consultations directes à l'ADIL).

Pour contacter l'ADIL du Morbihan :
Parc d'Activités de Laroiseau
14, rue Ella Maillart - 56000 VANNES
2c, Bd Franchet d'Esperey - 56100 LORIENT
N° Indigo : 0 820 201 203 (0,12 €/mn)

PACT-ARIM



SYMVIMO
17, rue de la Libération
56350 ALLAIRE
02 99 72 80 80

Amélioration de l'habitat Derniers mois du programme OPAH:

- Pour vos projets d'amélioration thermique de logement.
- Pour vos projets d'adaptation dans le cadre du maintien à domicile
- Pour vos projets de réhabilitation de logements locatifs

→ Conseils techniques et thermiques, subventions: renseignez-vous

Attention: Modification des permanences

Pour tout renseignement,
un numéro unique: 02 97 40 96 96

Permanences d'Allaire modifiées à compter du 1er juin 2012:
Au SYMIMO, les 2nd et 4^{ème} Lundi du mois, de 9 h. 30 à 12 h.

Immatriculation des véhicules

Système d'immatriculation des véhicules : un nouveau téléservice pour le changement d'adresse.

Depuis le 3 janvier 2012, les titulaires de véhicules immatriculés dans le système d'immatriculation des véhicules peuvent désormais effectuer un changement d'adresse en ligne.

Un exemple concret de rapprochement de l'administration et de l'administré.

Avec aujourd'hui plus de 26 millions de véhicules immatriculés depuis sa mise en place en 2009, le système d'immatriculation des véhicules (SIV) a simplifié la procédure d'immatriculation des véhicules en France en permettant aux usagers de faire immatriculer son véhicule dans l'un des 20 000 garages habilités ou auprès des préfectures.

Par ailleurs, des services en ligne ont été associés au SIV :

suivi en ligne de la production et de l'acheminement du titre ;

- demande de certificat de situation administrative de véhicule (certificat de non gage)
- possibilité de renseigner en ligne des formulaires CERFA les plus utilisés ;
- pré-demande de certificat d'immatriculation suite à la cession d'un véhicule (véhicule d'occasion) ;

- possibilité de pré-renseigner les formulaires de déclaration de perte et de demande de renouvellement de certificat d'immatriculation.

Accroître l'offre de service et poursuivre la simplification des démarches.

Le 3 janvier 2012, un nouveau service Internet a été lancé. Les titulaires de véhicules déjà immatriculés dans le SIV (au format AA -111 - AA) peuvent désormais, au sein de la démarche "déclaration de changement de coordonnées" présente sur le portail : mon.service-public.fr, effectuer un changement d'adresse sur leur "carte grise".

Grâce à ce nouveau téléservice, l'utilisateur ayant effectué la demande recevra à domicile une étiquette à apposer sur son certificat d'immatriculation pour l'actualiser. Il pourra recevoir jusqu'à trois étiquettes et, au quatrième changement d'adresse, un nouveau certificat d'immatriculation lui sera envoyé à domicile. Pour effectuer cette démarche, il convient de se munir de son certificat d'immatriculation et de se rendre à l'adresse suivante :

<https://mde1.mon.service-public.fr/je-change-de-coordonnees.html>

Rappel de quelques règles de bon voisinage

Le bruit atteint chacun dans son droit fondamental à la tranquillité et au repos. Le bruit peut devenir une véritable agression. La tranquillité est l'affaire de tous. Quelques règles simples de bon voisinage sont notifiées dans l'arrêté préfectoral du 26 juin 1990 révisé en mars 1992 dont voici quelques extraits :

Article 5 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, etc, ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- le dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Article 6 : Les propriétaires et possesseurs

d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Aussi, la divagation des animaux représente un danger pour la circulation et la sécurité du public, à défaut l'animal pourrait être conduit à la fourrière.

Interdiction permanente du brûlage à l'air libre des déchets verts

Dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air, les services de la préfecture du Morbihan nous informent, via une circulaire du 18 novembre 2011, qu'il est désormais interdit de brûler à l'air libre les déchets verts. Ceux-ci doivent sans exception être déposés en déchetterie. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site de la préfecture du Morbihan sur www.morbihan.pref.gouv.fr.

Entretien de votre système d'assainissement non collectif



Suite au passage des techniciens du Service Public d'assainissement non collectif sur les installations « récentes », de nombreux défauts d'entretien ont été constatés pouvant entraîner un dysfonctionnement prématuré de votre système d'assainissement.

Afin de garantir la pérennité de votre système d'assainissement un entretien régulier s'impose !

La vidange :

La fosse septique toutes eaux permet une décantation de vos eaux usées et de retenir les boues susceptibles de colmater le système de traitement (tranchées, filtre à sable...). Afin d'éviter un relargage de ces boues, une vidange de votre fosse doit être effectuée régulièrement par une entreprise agréée (en moyenne tous les 4 ans).

**Nettoyage du préfiltre décolloïdeur :**

Le préfiltre décolloïdeur, situé en sortie de la fosse septique toutes eaux permet de retenir les boues n'ayant pas décanté. Celui-ci doit être nettoyé au moins deux fois par an (à l'extérieur de la fosse septique toutes eaux, au jet d'eau).

> Un bon entretien permet notamment à un filtre à sable d'avoir une durée de vie largement supérieure à 10 ans.

Surveiller le bon fonctionnement des ventilations :

Afin d'éviter une dégradation prématurée de la fosse septique toutes eaux et tout particulièrement pour celles en béton, il est important que celle-ci soit correctement ventilée afin de permettre une bonne évacuation des gaz (exemple de dégradations observées ci-dessous).



Exemples de dégradations observées



Extracteur Statique

La ventilation se compose d'une ventilation primaire (ou ventilation de colonne ou de chute), qui permet d'amener de l'air frais dans la fosse septique toutes eaux, et d'une ventilation secondaire, piquée en sortie de fosse septique toutes eaux. Cette dernière permet à l'air vicié de s'échapper. Cette ventilation secondaire doit dépasser du toit et être équipée d'un extracteur (cf. photo ci-dessus).



Actuellement des fournisseurs de système d'assainissement nouvellement agréés vous sollicitent. Il est important, avant de s'engager, de vous assurer des coûts de mise en place et d'entretien (consommation électrique, périodicité des vidanges, contrat d'entretien, changement des matériaux...). On rappellera que seule une étude de sol et de filière permet de déterminer le système de traitement le plus adapté à votre parcelle.

Pour tout renseignement complémentaire, le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la région de Saint Jacut les Pins est à votre disposition au 02.99.91.28.11 (du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30)

COMMUNIQUÉS

Grand Bassin de l'Oust



Le bocage : un élément indispensable pour une eau de qualité

Le bocage correspond à un type de paysage rural créé par l'homme constitué de haies et/ou de talus avec de grands arbres entourant des parcelles cultivées ou en prairies. Bois, talus, haies et arbres isolés forgent l'identité de chaque commune.



Le bocage, hérité des pratiques agricoles d'hier, connaît toutefois une forte régression depuis plus de quarante ans. Afin de le revitaliser sur votre commune, le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust, acteur local de la qualité de l'eau des rivières s'est engagé dans le programme Breizh Bocage et vous propose de réaliser vos projets bocagers.

Le bocage est un élément nécessaire :



- **Pour l'environnement :**
Le bocage agit comme une barrière contre l'érosion, il participe à l'épuration de l'eau ainsi qu'à la préservation de la biodiversité.

- **Pour la production agricole :**

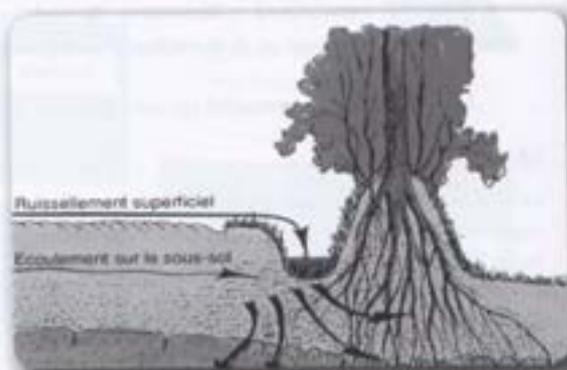
Le bocage agit comme une protection contre les aléas climatiques pour le bétail. Il joue un rôle d'effet brise-vent pour

les cultures. Il abrite de nombreux auxiliaires des cultures.

- **Pour le cadre de vie :**

Le bocage permet la production de bois, la récolte de fruits. Il participe à la beauté du paysage.

Le programme Breizh Bocage :



Il a pour objectif la création et la reconstitution de nouvelles haies bocagères, talus ou talus boisés. Le dispositif vise principalement à réduire les transferts de polluants vers les eaux superficielles. Il présente également un intérêt pour la fourniture de biomasse (bois énergie), la préservation de la biodiversité et la restauration des paysages. Par ailleurs, il est avant tout important que les communes et les propriétaires pérennisent l'existant.

Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust est donc engagé dans le programme Breizh Bocage financé par l'Europe, l'Agence de l'Eau, le Conseil Général et la Région Bretagne. Il se décompose en trois volets, un premier volet d'étude à l'échelle du bassin versant désignant ainsi des zones dites prioritaires, un second volet de diagnostic terrain à l'échelle communale avec propositions d'aménagements et le dernier volet étant la phase de travaux. Différents types de travaux sont finançables :

- **les travaux neufs :** création de haies à plats et ou sur talus, de talus sans fossé circulant.

- **les travaux sur maillage existant :** regarnis de haie.

Les agriculteurs et les propriétaires de terres agricoles qui auraient des projets d'aménagements bocagers sur la commune de St-Jacut-Les-Pins peuvent contacter Emmanuelle Jouët au SMGBO au **02 97 73 36 49**.

Vous êtes en arrêt maladie ?



Pensez à renvoyer impérativement votre avis d'arrêt de travail établi par le médecin dans les 48 heures.

Ce que je fais en tant qu'assuré pour être indemnisé par l'Assurance Maladie :

- J'envoie mon avis d'arrêt de travail [ou mon bulletin de situation en cas d'hospitalisation] dans les **48 heures** : **volet 1 & 2** au service du contrôle médical de ma CPAM et **volet 3** à mon employeur ;
- j'observe les prescriptions du praticien ;
- je respecte les **heures de sortie autorisées** par le praticien : présence à domicile de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h ;
- je me soumetts aux contrôles organisés par le service médical ;
- je m'abstiens de toute activité non autorisée ;
- je ne quitte pas la circonscription de la Caisse.

En cas de non respect de l'une ou l'autre de ces dispositions, l'Assurance Maladie pourra procéder à la réduction ou la suppression des indemnités journalières, comme le prévoit la loi.

Aide Emploi Services

**Un service assuré depuis 28 ans
dans le Pays de Redon.**

Simple, rapide, efficace : un appel au 02 99 71 20 62
Aide Emploi Services
1 rue du tribunal - 35600 REDON
aide.emploi.services@wanadoo.fr

**AIDE EMPLOI SERVICES,
entrepreneur solidaire, est une association.**

AIDE EMPLOI SERVICES propose des services dans de nombreux domaines : travaux de nettoyage, entretien espaces verts, manutentions diverses, enlèvement de déchets, bricolage, travaux qualifiés. Vous pouvez faire appel à AIDE EMPLOI SERVICES si vous êtes particulier, entreprise, collectivité locale, association, commerçant, artisan.

Rapide, simple et efficace : AIDE EMPLOI SERVICES met à disposition des personnes privées d'emploi dont les compétences sont appropriées à la mission. AIDE EMPLOI SERVICES devient employeur, se charge de toutes les démarches administratives, contrôle la qualité du travail et facture les heures.

Réduction d'impôt si vous demandez : ménage, jardinage, garde d'enfant, courses, etc. Pour tous ces travaux et uniquement pour les particuliers la moitié de la facture peut être déduite des impôts dans la limite des plafonds en vigueur. Accepte le règlement des factures par Chèque Emploi Service Universel préfinancé (délivré par les comités d'entreprise, caisses de retraite) et autre règlement par chèque ou espèces.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Inscription sur la liste électorale

Documents à fournir :

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport ou permis de conduire).
- 1 justificatif de domicile (facture eau, téléphone, électricité, avis d'imposition) de plus de 3 mois.
- ancienne carte d'électorale.
- Pour les jeunes de 18 ans l'inscription se fait d'office.



Recensement militaire

Tous les jeunes Français et Française (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux 3 mois qui suivent à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

Carte Nationale d'identité

Documents à fournir pour une demande de Carte Nationale d'Identité

Personne Majeure : (Pour une première demande) :

- 2 photos d'identité identiques récentes (format 35 mm x 45 mm).
- 1 copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance.
- 1 justificatif de domicile (facture eau, téléphone, électricité, avis d'imposition).
- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant pour les jeunes majeurs habitant chez leurs parents + la photocopie de la carte d'identité de l'établissement de l'attestation.
- 1 photocopie du permis de conduire ou du passeport.

Personne Majeure : (Pour un renouvellement) :

- 2 photos d'identité identiques récentes (format 35 mm x 45 mm).
- 1 copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance. (si carte périmée depuis plus de 2 ans).
- 1 justificatif de domicile (facture eau, téléphone, électricité, avis d'imposition).
- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant pour les jeunes majeurs habitant chez leurs parents + la photocopie de la carte d'identité de l'établissement de l'attestation.

En cas de perte ou de vol :

- 1 déclaration de perte (à faire en mairie) ou de vol (à faire à la gendarmerie).
- 1 photocopie du permis de conduire ou du passeport
- 1 timbre fiscal à 25,00 €. (non disponible en mairie)

Personne Mineure : (Pour une première demande) :

- 2 photos d'identité identiques récentes (format 35 mm x 45 mm).
- 1 copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance.
- 1 justificatif de domicile (facture eau, téléphone, électricité, avis d'imposition).
- Photocopie du livret de famille.
- 1 photocopie de la carte d'identité des parents.
- En cas de divorce fournir une copie du jugement.

Personne Mineure : (Pour un renouvellement) :

- 2 photos d'identité identiques récentes (format 35 mm x 45 mm).
- 1 copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance. (si carte périmée depuis plus de 2 ans).
- 1 justificatif de domicile (facture eau, téléphone, électricité, avis d'imposition).
- 1 photocopie de la carte d'identité des parents

En cas de perte ou de vol :

- 1 déclaration de perte (à faire en mairie) ou de vol (à faire à la gendarmerie).
- 1 timbre fiscal à 25,00 €. (non disponible en mairie)

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Passeport biométrique

Documents à fournir pour l'établissement d'un passeport biométrique

Présence obligatoire du demandeur (y compris des enfants) lors du dépôt du dossier ainsi que lors du retrait du document.

Pour les personnes majeures et les mineurs émancipés

Validité du passeport : 10 ans

- Une copie intégrale ou un extrait avec filiation de l'acte de naissance en original (en faire la demande à votre mairie de naissance, par courrier ou par mail, voir site Internet des Mairies) ou à défaut présentation d'un titre sécurisé type Carte Nationale d'Identité plastifiée ou passeport électronique (prévoir nom, prénoms, date et lieu de naissance des parents)
- 2 photographies d'identité couleur de préférence, récentes (moins de 6 mois) au format de 3,5 x 4,5 cm identiques et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, sur fond clair, neutre, uni.
- 1 justificatif de votre domicile, à vos noms et prénom (en original), notamment :
 - Un titre de propriété ou un certificat d'imposition ou de non imposition,
 - Une quittance de loyer, de gaz, d'électricité, de téléphone, une attestation d'assurance du logement
 - Pour les personnes hébergées n'ayant pas de justificatif à leur nom : une attestation de l'hébergeant (imprimé à retirer en Mairie), la pièce d'identité de l'hébergeant en original et un justificatif de son domicile en original.
- La preuve de la nationalité française (document à produire en original) : si la preuve de la nationalité ne peut être établie à partir de l'examen de la copie intégrale de l'acte de naissance du demandeur, un des actes suivants doit être présenté :
 - La déclaration de nationalité française dûment enregistrée ou, à défaut, une attestation en ce sens délivrée par l'autorité compétente.
 - L'ampliation du décret de naturalisation ou de réintégration ou l'exemplaire du Journal Officiel où le décret a été publié, ou à défaut, une attestation constatant l'existence du décret délivré par le Ministère chargé des naturalisations.
 - Le certificat de nationalité française

- Timbres fiscaux (non disponibles en Mairie)
 - Personne majeure : 86 €
 - Mineur de 15 à 18 ans : 42 €
 - Mineur de moins de 15 ans : 17 €

- 1 document officiel avec photo (en original) vous permettant de justifier de votre identité (Carte nationale d'identité, carte d'identité professionnelle délivrée par une administration publique, permis de conduire, permis de chasser, etc.)

- Si vous désirez faire apparaître un nom d'usage :
 - le jugement de divorce autorisant l'usage du nom de votre ex-conjoint
 - l'acte de décès de votre conjoint

• Ancien Passeport

Lors de la remise de votre nouveau passeport vous devrez restituer l'ancien sauf s'il comporte un ou des visas toujours valides.

Pour les personnes mineures

Les enfants ne peuvent plus être inscrits sur le passeport des parents.

Validité du passeport : 5 ans

- Une copie intégrale de l'acte de naissance en original (en faire la demande à votre mairie de naissance, par courrier ou par mail, voir site Internet des mairies) ou à défaut présentation d'un titre sécurisé type Carte Nationale d'Identité plastifiée ou Passeport électronique (prévoir nom, prénoms, date et lieu de naissance des parents)
- 2 photographies d'identité couleur de préférence, récentes (moins de 6 mois) au format de 3,5 x 4,5 cm identiques et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, sur fond clair, neutre, uni.
- Un justificatif de domicile en original des parents
- Selon le cas, Jugement de Divorce définitif fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale sur le mineur, la déclaration conjointe de l'exercice de l'autorité parentale, le jugement de tutelle, l'ordonnancement du juge aux affaires familiales fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale.
- En cas de garde alternée, un justificatif de domicile en original de chacun des parents.

Passeport biométrique (suite)

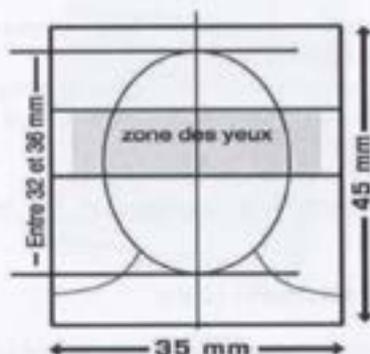
- Une pièce d'identité du parent (en original).
- Le cas échéant, une pièce d'identité du mineur.
- Timbres fiscaux 42 €
 - Mineur de 15 à 18 ans : 42 €
 - Mineur de moins de 15 ans : 17 €

Les empreintes de l'enfant
sont relevées à partir de 6 ans.

A partir de 13 ans, le passeport
est signé par son titulaire.

Présence obligatoire de l'enfant lors du dépôt du dossier ainsi que lors du retrait du passeport.

Format photo :



Horaires de dépôt des demandes de passeport Mairie d'ALLAIRE

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
de 8 h à 11h30 et de 13 h 30 à 17 h .

Jeudi de 8 h à 11h30.

Samedi sur RDV uniquement.

HOMMAGE



Félicitations à Louise HAYEL qui a fêté son centenaire le 10 février 2012 à la communauté des sœurs.

Louise est née le 10 février 1912 à Saint-Père en Ille-et-Vilaine.

A cette occasion, la famille et les invités en présence du conseil provincial, de la directrice Madame BOHIC et de l'Adjointe au Maire, Madame Marie-Paule NAEL se sont réunis à la salle Saint-Pie X, fleurie comme aux grands jours pour le verre de l'amitié.

Compte rendu complet sur :
www.soeursdusacrecoeurdejesus.com/soeur-Louise-hayel-fete-ses-100.html

Les 100 ans de Louise Hayel



Horaires d'ouverture au public

Mairie : ☎ 02 99 91 28 65

Fax : 02 99 91 30 44

Du Mardi au Vendredi : 8 h 00 – 12 h 00
et 14 h 00 – 17 h 30

Samedi : 9 h 00 – 12 h 00

Lundi : fermée au public

E-Mail : mairie.stjacutlespins@wanadoo.fr

Site Web : st-jacut-les-pins.fr

AOÛT : la mairie fermée au public tous les après-midi du 6 au 25 août 2012 inclus.

Médiathèque : ☎ 02 99 91 38 52

Fax : 02.99.91.24.21

Prêts d'ouvrages :

le mardi de 16 h 30 à 19 h 15

le mercredi de 16 h 00 à 18 h 00,

le vendredi de 16 h 30 à 18 h 00

et le dimanche de 10 h 30 à 12 h

Cybercommune :

le mercredi de 14 h 00 à 16 h 00

le jeudi de 16 h 30 à 18 h 30

E-Mail : mediatheque@st-jacut-les-pins.fr

Site Web : <http://mediatheque.st-jacut-les-pins.fr>

La Poste : ☎ 02 99 91 23 00

Du Lundi au Vendredi : 13 h 30 – 15 h 45

Samedi : 9 h 00 – 11 h 45

Assistante sociale : ☎ 02 99 71 91 15

M^{lle} LE BOURHIS . Permanences possibles en Mairie de ST-JACUT-LES-PINS.

(uniquement sur rendez-vous au numéro ci-dessus)



Permanences du Maire et des Adjointes

Le Maire – Alain HERCOUËT

Sur rendez-vous les mercredi et vendredi après midi et le samedi matin

1^{ère} adjointe – Marie-Paule NAËL

(affaires sociales et accueil)

Le vendredi matin sur rendez-vous

2^{ème} adjoint – Yves GUILLOTIN

(sport, jeunesse, culture, vie associative, animations)

le samedi matin sur rendez-vous

3^{ème} adjoint – Jean-Yves DENOUIL

(voirie, assainissement)

le mercredi après-midi sur rendez-vous

4^{ème} adjoint – Annick GUIMARD

(affaires scolaires, communication, tourisme, vie économique, cadre de vie, embellissement)

le samedi matin sur rendez-vous

5^{ème} adjoint – Ambroise TUAL

(bâtiments communaux)

le samedi matin sur rendez-vous

